

# L'ENSEIGNANT

L'école libératrice

## de Guadeloupe

**B**onne Année Scolaire 2015 - 2016  
à tous, enseignants et personnels...



### Rentrée 2015, rentrée des nouveautés de la Refondation !!!

Cette nouvelle année scolaire est marquée par le sceau des changements et des nouveautés, où la Refondation continue à s'incarner à travers de nouvelles dispositions pédagogiques.

Nouveaux programmes, nouvelle réforme du collège, nouvelle carte de l'éducation prioritaire, le mur de la Refondation semble prendre forme dans notre académie, mais est fortement fragilisé par quelques briques manquantes...

**Notamment celle de la Valorisation et de la Reconnaissance des enseignants et des personnels de l'éducation !**

Pour le SE-UNSA, une nouvelle place, empreinte de confiance et de respect professionnel, doit être faite aux enseignants... Et cela passe nécessairement par l'augmentation de l'ISAE à 1200 euros, pour les enseignants du 1er degré.

### Halte aux blocages ministériels !!!

Après plusieurs années de disette et de suppression abusive de postes, le **SE-UNSA Guadeloupe, syndicat utile pour notre métier, appelle à la mobilisation générale pour exiger du Recteur Galap la fin des blocages ministériels !**

Le dialogue de gestion du mois de novembre 2015 devra permettre au recteur de marquer des points auprès des personnels de l'académie.

En effet, « en grand défenseur de l'académie de Guadeloupe », comme il l'a déclaré dans les médias, il aura la lourde tâche de faire connaître nos véritables problématiques au ministère, pour réclamer et obtenir des moyens à la hauteur de nos besoins contextuels.

Utiles pour continuer à engranger les acquis que nous avons obtenus en menant le combat réformiste et progressiste, le **SE-UNSA Guadeloupe et sa Fédération l'UNSA Éducation restent dans l'action, pour être une force de propositions, dans le cadre d'un dialogue social soutenu et efficace avec le recteur et le ministère.**

**Rony VERSIN, Secrétaire Général Académique**

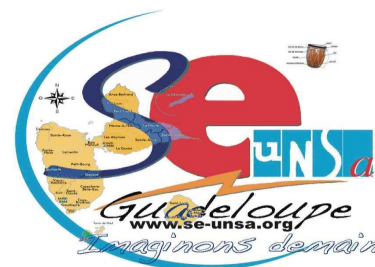
**VERSIN Rony**  
Secrétaire Général Académique  
0690 84 82 04  
ronyve@orange.fr

**SE-UNSA GUADELOUPE**  
Immeuble JABOL  
1, rue de la Clinique  
**97 139 LES ABYMES**  
Tél 0590 82 22 04  
Fax : 0590 83 08 64  
Mail : [971@se-uns.org](mailto:971@se-uns.org)

1200 € c'est mieux !



<http://www.se-uns.org/>



**Réunion d'Information Syndicale SE-UNSA Guadeloupe**

**Samedi 03 Octobre 2015**

**de 8h à 11h**

**à la Piscine Municipale de SAINT-FRANCOIS**

(Avis de Participation à déposer auprès de l'IEN, au plus tard 48H avant la RIS)

**LE SYNDICAT UTILE !**

AGIR & OBTENIR





**Avant-garde des Programmes 2016 et de la Refondation, la Maternelle inaugure, avec un an d'avance sur les autres cycles, un nouveau cycle et de nouveaux programmes.**

**C'est un véritable défi pour les professionnels, tant cette mise en œuvre a été précipitée, peu anticipée et non accompagnée par l'institution.**

Au grand désarroi des enseignants en classe maternelle, les documents d'accompagnement promis depuis plusieurs mois, n'ont été mis en ligne que le vendredi 28 août 2015 !

Pour le SE-UNSA, c'est scandaleux ! Et c'est aussi une marque de non respect pour le travail professionnel des enseignants du cycle 1.

**Le SE-UNSA Guadeloupe réclame un véritable plan de formation académique en ce début d'année scolaire, car à notre connaissance, les formations aux nouvelles logiques de travail et d'évaluation sont peu présentes dans le PAF.**

Si cette impréparation inquiète, elle ne se limite pas seulement à la maternelle, mais aussi à l'enseignement moral et civique, ainsi qu'au parcours d'éducation artistique et culturelle...

**Les projets de nouveaux programmes** de cycle, préparés par le Conseil Supérieur des Programmes (CSP), sont désormais publiés.

Suite à la consultation informatisée et individuelle des enseignants entre mai et juin 2015, les programmes ont été revus durant les grandes vacances et passeront au Conseil Supérieur de l'Éducation courant septembre.

**Trois programmes sont proposés, correspondant aux trois cycles de la scolarité obligatoire communale : les cycles 2, 3, 4.**

Le cycle 3 lie école et collège (CM1 à 6ème).

Pour la première fois, les programmes sont construits en cohérence et continuité du CP à la 3ème. Ces programmes ont pour objectif la maîtrise du socle commun à l'issue de la scolarité obligatoire. Ils devraient ainsi permettre aux élèves de poursuivre leurs études, de préparer leur vie citoyenne et leur future insertion

professionnelle.

**L'étape qui s'ouvre est donc particulièrement importante**, puisque les programmes sont l'outil professionnel de référence qui guide le travail dans les classes au quotidien.

Pour le SE-UNSA, ces programmes doivent en effet avoir de la cohérence, avoir plus de sens, mais être aussi pratiques pour les enseignants et adaptés aux élèves.

Ils doivent permettre notamment de construire des ponts solides entre les disciplines et les enseignements.

**Le SE-UNSA a demandé au ministère, outre ce questionnaire individuel du mois de mai 2015, que les enseignants puissent d'une part, se saisir collectivement de ces programmes dans les écoles et collèges, et d'autre part, faire remonter qualitativement leurs remarques et leurs propositions.**

## ASH : Mémo « Élèves à besoins éducatifs particuliers »



Quel que soit son lieu d'exercice, aucun enseignant et personnel d'éducation ne fera une carrière complète sans rencontrer un élève en difficulté ou en situation de handicap.

À ne pas rater, cette publication du SE-Unsa propose des repères pour agir.

Alors, vite commandez-le sur <http://www.se-unsa.org/spip.php?article8200>



La circulaire d'application « Collège 2016 » a été publiée le 30 juin 2015. **Porteur d'un syndicalisme progressiste et réformiste, le SE-UNSA a négocié jusqu'au bout, pour obtenir des améliorations du texte.**

Par exemple, sur le cadrage des heures prof, sur les temps de concertations et sur les langues vivantes...

Pour le SE-UNSA, il était important d'avoir une circulaire qui apporte des réponses aux interrogations des collègues et qui permet de mieux comprendre la mise en œuvre du nouveau collège, notamment l'usage des heures professeurs, le fonctionnement des EPI et de l'accompagnement personnalisé.

Aujourd'hui, le projet de circulaire tente d'apporter des éclaircissements et des précisions sur les modalités d'application de la réforme.

La circulaire fait confiance aux équipes pédagogiques, tout en proposant un cadre précis et des exemples pertinents.

L'année scolaire 2015-2016 devra être consacrée à la réflexion sur les mises en œuvre, mais aussi à la formation incontournable des enseignants.

Sur certains points, la circulaire doit encore être améliorée et clarifiée. C'est pour cela que **le SE-UNSA exige les améliorations suivantes :**

- **Une introduction plus explicite sur le sens de la réforme : priorité aux plus fragiles et mise en cohérence des structures des programmes et de l'évaluation ;**
- **L'affirmation de la nécessaire mixité sociale et scolaire des classes ;**
- **L'implication de tous les professionnels dans les enseignements complémentaires (CPE, personnels sociaux et de santé, Copsy) et l'importance des partenariats ;**
- **La reconnaissance du rôle pivot des enseignants documentalistes dans les enseignements complémentaires, et en particulier dans l'EPI Information Communication Citoyenneté ;**
- **L'attention à porter dans les emplois du temps aux créneaux libérés pour le travail en équipe ;**
- **La clarification du statut et de l'organisation des EPI Langues et Culture de l'Antiquité ;**
- **La garantie de moyens pour pérenniser et développer les LVR.**

En syndicat utile, le SE-UNSA continue à agir concrètement, pour porter des revendications nécessaires à la mise en œuvre exigeante de cette réforme.

Sur notre site, tout savoir sur la **Réforme des Collèges** : <http://www.se-unsa.org/spip.php?article8170>

## Calendrier des Vacances Scolaires 2015 - 2016

Abolition de l'esclavage (Saint-Barthélemy)	Vendredi 09 Octobre 2015
Vacances de la TOUSSAINT	Samedi 17 Octobre 2015 au Mardi 03 Novembre 2015
Vacances de NOEL	Samedi 19 Décembre 2015 au Lundi 04 Janvier 2016
Vacances de CARNAVAL	Mercredi 03 Février 2016 au Lundi 15 Février 2016
Mi-Carême (Guadeloupe & Saint-Martin)	Jeudi 03 Mars 2016

Vacances de PAQUES	Samedi 19 Mars 2016 au Lundi 04 Avril 2016
Vacances de Mai	Mercredi 04 Mai 2016 au Lundi 09 Mai 2016
Abolition de l'esclavage (Guadeloupe & Saint-Martin)  Mi-Carême (Saint-Barthélemy)	Vendredi 27 Mai 2016
Début des Grandes Vacances	Lundi 04 Juillet 2016

**Départ en vacances après la classe... Reprise des cours le matin des jours indiqués...**

**Lorsque les vacances débutent un samedi, le départ a lieu le vendredi après les cours pour ceux qui n'ont pas cours ce jour-là.**

# UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE ET À VOTRE ÉCOUTE

Secrétaire Général Académique	<b>VERSIN Rony</b> <i>Professeur des Écoles</i>	<b>0690 84 82 04</b> ronyve@orange.fr
Trésorière Académique	<b>MOLINA Elizabeth</b> <i>Professeur des Écoles</i>	<b>0690 54 72 23</b> alagapin@icloud.com
Secrétaire Branche Écoles	<b>JACOBSON Joël</b> <i>Professeur des Écoles</i>	<b>06 58 64 21 51</b> jacobsonjoel@icloud.com
Secrétaire Branche ASH	<b>SALNOT Marie-Line</b> <i>Professeur des Écoles Spécialisée</i>	<b>0690 32 95 90</b> lynsalnot@orange.fr
Secrétaire Branche Lycées & Collèges Secrétaire Général UNSA EDUCATION	<b>BYRAM Gustave</b> <i>Professeur Certifié</i>	<b>0690 47 07 46</b> byram.paryse@hotmail.fr
Secrétaire Branche EPS	<b>BROUTA Fritz</b> <i>Professeur EPS</i>	<b>0690 56 69 56</b> brouta.fritz@orange.fr
Secrétaire Branche Débuts de Carrière	<b>BURNER Maddly</b> <i>Professeur des Écoles</i>	<b>0690 72 63 44</b> burner0557@orange.fr
Secrétaire Branche PLP	<b>ALAGAPIN Nathalie</b> <i>Professeur PLP</i>	<b>0690 55 05 08</b> a.aymerick@yahoo.fr
Secrétaire Branche Retraite & Retraités	<b>SIMION Jean-Joël</b> <i>Retraité</i>	<b>0690 62 12 53</b> jeanjoel.simion@wanadoo.fr



## SE-UNSA GUADELOUPE

1, rue de la clinique  
Immeuble Jabol  
97-139 LES ABYMES

Tél : 0590 82 22 04  
Fax : 0590 83 08 64

Mèl : 971@se-uns.org

Faites  
la différence  
Adhérez au  
SE-UNSA

Facile et rapide,  
le paiement en ligne sur : <http://www.se-uns.org/spip.php?rubrique182>

## Les Délégués de Secteur SE-UNSA Guadeloupe

Secteur Îles du Nord 1 <sup>er</sup> Degré FRANCILLETTE Joëlle	<b>0690 73 46 97</b> francillettejoelle@gmail.com
Secteur Îles du Nord 2 <sup>nd</sup> Degré BAGAT Serge	<b>0690 35 98 72</b> sergebogat54@yahoo.fr
Secteur Îles du Sud ANNE-MARIE Béatrice	<b>0690 37 61 16</b> am_beatrice@yahoo.fr
Secteur Pointe-à-Pitre BURNER Maddly	<b>0690 72 63 44</b> burner0557@orange.fr
Secteur Grande-Terre Nord GUERRIER Fabienne	<b>0690 73 03 77</b> fabykg@hotmail.fr
Secteur Le Moule JACOBSON Joël	<b>06 58 64 21 51</b> jacobsonjoel@icloud.com
Secteur St-François / Ste-Anne SEGRETIER Stanley	<b>0690 91 45 72</b> double_s97one@hotmail.com
Secteur Gosier / Abymes VERSIN Rony	<b>0690 84 82 04</b> ronyve@orange.fr
Secteur Nord Basse-Terre ZONZON Carine	<b>0690 67 04 00</b> cazonzon@gmail.com
Secteur Sud Basse-Terre AINCE Dominique	<b>0690 57 88 98</b> domi.aince@hotmail.com
Secteur Côte Sous-Le-Vent DECIMUS Freddy	<b>0690 34 77 77</b> dfmweb1@gmail.com

## ADHÉRER AU SE-Unsa

J'adhère et je bénéficie du bouquet adhérents :

**Le magazine national  
l'Enseignant et  
ses suppléments :**

Pédagogie, métier, analyses, fiches  
pratiques...  
Toute l'info mensuelle à domicile.

**L'Enseignant**  
ainsi que les publications  
de l'UNSA-Education et de  
l'UNSA-Retraité pour les retraités.

Des lettres en lignes régulières,  
nationales et départementales :  
toutes les infos pour suivre l'actualité.



Un accès à des outils personnalisés  
sur l'espace adhérent dédié sur le site :  
[www.se-uns.org](http://www.se-uns.org)



**Un relais de proximité**  
Des militantes et militants à votre écoute  
pour répondre à vos questions ou vous  
accompagner dans vos démarches,  
joignables par mail ou sur leurs.

### Un suivi personnalisé

Mutations, calculs de retraite,  
promotions... des conseils, de  
l'aide pour votre déroulement  
de carrière grâce à un espace  
adhérent dédié.



### BLOC NOTES

Bloc-notes, agenda, calendrier  
Guides catégoriels, mé-  
mos...



Adressés chaque rentrée aux adhérents

### Le plus de l'adhésion:

Je bénéficie d'un crédit d'impôt ou d'une réduction d'impôt égale à 86 % du montant de ma cotisation syndicale et à 100 % si je déclare mes frais réels.